

From: Malenfant, Karl
Sent: 05/06/15 20:08:29.000
Received: 05/06/15 20:08:31.000
To: Dubé, Alain <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca>
Subject: Fwd:
Importance: Normal
Sensitivity: Normal
Attachments: ATT00001.htm, Rencontre des gestionnaires _9 juin 2015_Plan perennite_V1.pptx, ATT00002.htm, OR01-Point-orientation-CR.DOCX, ATT00003.htm

Pti

Karl Malenfant
Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "Malenfant, Karl" <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>
Destinataire: "Beauchemin, Christiane" <Christiane.Beauchemin@saaq.gouv.qc.ca>, "Frenette, Yves" <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>, "Girard, Celyne" <Celyne.Girard@saaq.gouv.qc.ca>, "Leclerc, Dave" <Dave.Leclerc@saaq.gouv.qc.ca>, "Nadeau, Guy" <Guy.Nadeau@saaq.gouv.qc.ca>
Cc: "Tremblay, Nathalie (PCD)" <Nathalie.Tremblay@saaq.gouv.qc.ca>

Bonjour Collègues.

Voici la version finale pour la présentation PGI pour la rencontre des Cadres.

Après échanges avec Yves et Christiane, voici comment on voyait se séparer les éléments de présentation :

Célyne	Christiane	Yves	Guy	Dave	Karl
3,4,5,11,21,22,24		1,2,6,23,26			7,8,9,10,13,15,16,17,20,25,26,27
12,14,18,19	12,14,18,19	14,18,19	12,14,19	12,19	18,19

12 : Les 4 lignes d'affaires pourraient présenter un bout du parcours client.... L'idée ici est de montrer l'intégration des processus pour un même client et un même véhicule.

14 : Chaque VP confirme à tour de rôle ou il est rendu dans sa description de processus.

Guy, le processus CVS1 est inclus dans la portée du PGI (voir courriel Word ci-joint pour des détails). Le CST1 n'est pas inclus, mais nous devons quand même le décrire d'ici la fin de l'année avec ton équipe pour avoir une compréhension global de tous les processus de ta shop.

- CSV1 Contrôler la conformité et l'état mécanique des véhicules;
- CST1 Suivre le comportement des propriétaires, des exploitants et des conducteurs de véhicules lourds (PECVL).

18 : Chaque VP présente son/ses processus clés analysé (en quelques mots) – bloc de gauche. Si vous êtes confortable, vous pourrez identifier dans la partie de droite à quel système le tout réfère, sinon, je le ferai d'un bloc à la fin.

19 : Chacun peut dire sa vision de ce qu'il voit de l'aventure dans l'univers PGI. Dave, tu pourrais parler de l'ensemble des données intégrées pour les prochaines étapes de l'intelligence d'affaires et que nous allons travailler à définir ce concept (comme nous en avons parlé cette semaine).

Voilà.... On se voit « virtuellement » tout à l'heure.

FIND

Vice-président aux technologies de l'information (VPTI)
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boulevard Jean-Lesage, N-2-11
Québec (Québec) G1K 8J6



IDENTIFICATION DU POINT DE DÉCISION / ORIENTATION

Rubrique :

Sous-rubrique :

Numéro :

Objet : Portée de l'AO PGI en regard des applications du Contrôle routier

DESCRIPTION (impacts et justification)

Il est requis de statuer sur la portée de l'AO concernant les processus opérationnels suivants :

- CSV1 Contrôler la conformité et l'état mécanique des véhicules;
- CST1 Suivre le comportement des propriétaires, des exploitants et des conducteurs de véhicules lourds (PECVL).

La Rénovation ARR visait deux grandes problématiques de désuétude de ses solutions d'affaires ARR : la désuétude technologique et la désuétude fonctionnelle. La désuétude technologique est reliée directement à la présence des produits IDMS qui supportent les applications et les données de mission du domaine d'affaires ARR depuis les années 80. La **Vérification mécanique** (système GVM) fait partie de la désuétude technologique et, par le fait même, de la portée de l'appel d'offres PGI. La vérification mécanique est décrite dans le processus d'entreprise CSV « Contrôler et Surveiller les Véhicules pouvant emprunter les routes du Québec » du volet Affaires de l'architecture d'entreprise.

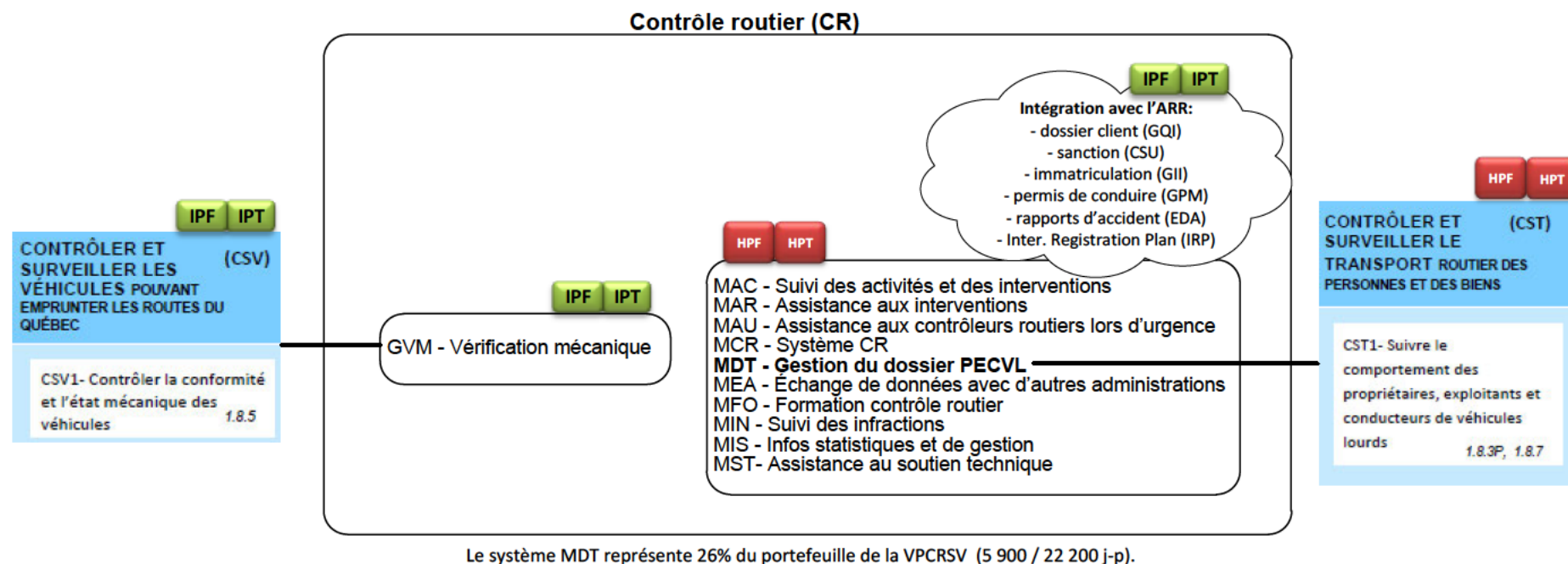
Le processus opérationnel « CSV1 Contrôler la conformité et l'état mécanique des véhicules » est nécessaire lorsqu'un des éléments suivants survient:

- Date prévue pour le contrôle obligatoire de l'état mécanique d'un véhicule soumis au programme de vérification mécanique obligatoire (PVMO) s'appliquant, par exemple aux véhicules lourds, taxis, autobus, véhicule d'urgence;
- Demandes faites par un client pour la vérification mécanique obligatoire exigée pour un véhicule importé d'occasion, un véhicule remisé depuis plus d'une année ou toute autre situation nécessitant une vérification mécanique en pré-requis ;
- Demandes de vérification mécanique ponctuelles initiées par les agents de la paix lors des contrôles sur route ou en entreprise ;
- Demandes de conformité technique (structure du véhicule) faites par les clients qui désirent obtenir un privilège de circuler pour un véhicule artisanal ou reconstruit.

La Société a constitué un réseau de partenaires privés pour procéder aux activités techniques de vérification de la conformité des véhicules: le réseau des mandataires en vérification mécanique et des mandataires en expertises technique. C'est principalement à partir des résultats des inspections faites par ces partenaires que la Société est en mesure de **contrôler la conformité des véhicules et d'agir sur le privilège de circuler**.

En ce qui a trait au service d'entreprise « Contrôler et surveiller le transport routier des personnes et des biens (CST) », le volet **Affaires** de l'architecture d'entreprise (AE) prévoit un processus d'entreprise, soit « CST1 Suivre le comportement des propriétaires, des exploitants et des conducteurs de véhicules lourds (PECVL) ». Du point de vue **Applications et Information**, la portée initiale de la Rénovation ARR ne touchait pas la « Gestion du dossier PECVL (système MDT) », puisque cette solution est en DB2. Par conséquent, les volets Applications et Information ne contiennent aucune description liée au PECVL.

Le diagramme qui suit présente les applications du Contrôle routier et les processus opérationnels mentionnés ci-haut. Les pastilles indiquent la portée de la solution recherchée. Une **intégration** pour les différents liens entre le CR et l'ARR fait partie de la portée de l'AO PGI.



Inclus Portée Fonctionnelle (IPF) pour l'acquisition de la suite



Hors de la Portée (HPF) Fonctionnelle pour l'acquisition de la suite



Inclus Portée des Travaux (IPT) des services professionnels



Hors Portée des Travaux (HPT) des services professionnels

RECOMMANDATION

Considérant que le budget autorisé pour la rénovation est inchangé et que l'orientation du délestage IDMS demeure, il est recommandé de respecter la portée initiale de la rénovation soit :

- Inclure le système Vérification mécanique (GVM) et les développements en milieu utilisateur (DEMU) s'y rattachant dans la portée de l'AO PGI;
- Exclure les autres systèmes du Contrôle routier.

DÉCISION / ORIENTATION

Note : Annexer tout document pertinent (indiquer les documents)

INFORMATIONS DE SUIVI

Demandeur : _____	Date de la demande : _____
Responsable : _____	Date requise : _____